



LE BLAINVILLOIS

JUILLET-AOÛT 2008

Nouvelle édition n° 48

Blainville, j'y vis bien

ACTUALITÉS

APAFS - Association de Parents pour l'Achat de Fournitures Scolaires

Horaires de distribution des colis au Collège Langevin Wallon :

■ **Vendredi 29 août** de 15 h 30 à 18 h.

■ **Samedi 30 août** de 9 h à 11h30.

Pensez à déléguer quelqu'un si vous ne pouvez être présent lors de la distribution.

Rappel : cette association est indépendante du Collège de Blainville. Si vous voulez nous rejoindre dans l'association ou pour tout renseignement vous pouvez contacter M. VUILLAUME Didier, Président, 03 83 75 05 74.

FLASH SPÉCIAL

Activités des Anciens Sanary/Mer

Il reste des places pour les vacances à Sanary/Mer en compagnie de nos amis de Blénod-les-Pont-à-Mousson, séjour se déroulant du 13 au 27 septembre 2008. Renseignements au CCAS les mardis et jeudis.

DERNIÈRE MINUTE

Suspension des activités pendant les vacances :

■ **Repas du mercredi au Rampeux :** reprise le 10 septembre 2008
Inscriptions au CCAS les 2 et 4 septembre au matin.

■ **Scrabble :** reprise le mardi 9 septembre, salle de restaurant du Rampeux à 14h15 (pas d'inscription).

■ **Gym Senior :** reprise le jeudi 11 septembre - MFC Blainville - 14 h (pas d'inscription).

LE MOT DU MAIRE



ANNE-MARIE FARRUDJA

Depuis le 16 mars, date d'installation du nouveau conseil municipal, les élus se sont rapidement mis au travail et ont pris concrètement connaissance des nombreuses actions qu'il fallait mener pour une continuité du service aux habitants.

Jour après jour, des dossiers sont ouverts, étudiés, analysés tant sur les aspects du service réellement rendu à nos concitoyens que sur les aspects économiques et financiers.

Jour après jour les élus écoutent, rencontrent, répondent aux interrogations ou demandes des habitants, des associations en fonction de leurs domaines de compétence. Ils sollicitent des avis des services de l'état, du conseil général ou régional ou d'autres collectivités sur des dossiers dont les données méritent d'être approfondies ou complétées.

Le partage régulier d'informations et l'expression des différentes opinions permettent au final de prendre démocratiquement des décisions et ce en toute connaissance de cause.

Des rumeurs circulent, des informations fausses nous reviennent très souvent notamment en ce qui concerne l'action que nous entendons mener en direction de la jeunesse. Certains disent que « ça ne va pas assez vite », « que rien ne change, que rien ne bouge »... et pourtant en ce qui concerne cette thématique, nous tenons à préciser que :

- ✓ le nouveau responsable du Service Jeunesse Olivier FREARD, vient de prendre son poste le 1^{er} juin. Il prépare à notre demande, de nouvelles activités de loisirs pour le mois d'août tout en poursuivant les animations déjà engagées par l'équipe précédente,
- ✓ les différents centres de loisirs de Blainville et Damelevières finalisent pour cet été des actions communes autour de la thématique des jeux olympiques. C'est une marque supplémentaire de la volonté de travailler ensemble dans l'intérêt de nos concitoyens.
- ✓ des liens viennent d'être renoués avec le Service de Prévention Spécialisée du conseil général. Celui-ci apportera son concours et ses compétences pour créer avec les jeunes, en complémentarité avec nos différents services, des actions visant à lutter contre l'oisiveté souvent source de conflits et(ou) de dégradations des établissements publics ou privés,
- ✓ la réflexion se poursuit sur la création d'un poste d'éducateur de rue et d'éducateur sportif.

Alors, si vous avez des suggestions, des interrogations sur des points qui concernent la vie quotidienne, nous vous invitons à venir en parler, à demander rendez-vous, à nous rencontrer.

C'est ainsi que nous enrichissons notre communication et que nous entendons travailler avec vous et pour tous les Blainvillois. Nous comptons sur votre participation.

POUR VOS SORTIES

Repas du mercredi au Rampeux :
10 et 24 septembre. Inscriptions au CCAS (avant le jeudi précédent chaque repas). Tarif 15 €/personne (boisson comprise).

Gym Senior :

11 et 25 septembre. 14h - MFC.

Scrabble :

tous les mardis à 14 h 15.

Salle de restaurant du rampeux.

A NOTER

Purges sur le réseau d'eau :

Mercredi 2 juillet :

quartier Meurthe.

Mercredi 6 août :

quartier Gerbéviller.

Rencontre Info Allaitement :

Mardi 1^{er} juillet de 20h à 22h,

jeudi 28 août de 14h à 16h.

Accueil téléphonique :

03 83 35 00 42

Info.allaitement@free.fr

Mairie :

Les services administratifs de la mairie seront fermés

les samedis, du 5 juillet

au 30 août inclus. Reprise

de la permanence le samedi 6 septembre.

Collecte de sang :

Mercredi 16 juillet de 16h

à 19h30 à la M.F.C.

Recensement citoyen :

Date de naissance : **juillet et août**

1992. Se présenter en mairie

après la date anniversaire

en vue du recensement. Pièces à apporter : carte d'identité

et livret de famille.

Infos Communauté de Communes :

Horaires d'été de la déchetterie

de 9h00 à 12h00 et de 14h30

à 17h30. Fermée les jeudis,

dimanches et jours fériés.

Ramassage des objets hétérogènes :

Mercredi 3 septembre.

Les objets hétérogènes

seront sortis **la veille au soir.**



Damelevières • Blainville-sur-l'Eau



FÊTE NATIONALE

Bassin de plein air à Damelevières

MANÈGES, CONFISERIE...

SAMEDI 12 JUILLET 2008

SOIRÉE CRÉOLE avec « LES BOUGAINVILLIERS »

Repas antillais et grillades traditionnelles

MENU : Punch antillais et ses accompagnements. Boudin antillais et crudités.

Au choix : porc ou colombo de poulet avec riz, haricots rouges. Dessert. Café.

13 €

Réservation avec règlement en mairie de Damelevières avant le lundi 7 juillet.

DIMANCHE 13 JUILLET 2008

De 16 h à 18 h :

STANDS DE JEUX GRATUITS POUR ENFANTS

Jeux d'adresse, jeux de quilles, course en sac, ...

Repas champêtre. Animations, danses, hip hop.

20 h 30 : DISTRIBUTION DE LAMPIONS PLACE DE LORRAINE.

21 h 30 : Retraite aux flambeaux, départ Place de Lorraine, arrivée au bassin de plein air.

Nombreux lots

A 23h - GRAND FEU d'ARTIFICE



SUIVI d'un grand BAL POPULAIRE
Jusqu'à 2 h du matin



LUNDI 14 JUILLET 2008

ÉTANG DE LA ZONE DE LOISIRS

7 h 00 concours de pêche - 11 h 00 remise des prix

14 h 00 concours de pétanque organisé par l'ACBD pétanque

BIBLIOTHÈQUE

Cet été, la bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels : les mardis et vendredis de 15h à 18h, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h, les samedis de 14h30 à 17h30. De plus, si besoin, la durée d'emprunt des documents pourra être prolongée si vous le désirez.

Un jeu concours sera organisé au mois de juillet. Il s'adresse aux 8/10 ans. Voir les modalités d'inscription à partir du 1^{er} juillet à la bibliothèque.

Devinez qui est-ce ?

Sur les fenêtres de la bibliothèque, des citations ont été écrites par de grands auteurs. Mais ils n'ont pas signé et se sont cachés dans leurs ouvrages. A vous de les rechercher...

Vous êtes tous conviés à participer petits et grands sans limite d'âge !
Exposition présente tout l'été.





BELLE RÉALISATION DE NOS ÉQUIPES ESPACES VERTS

Vous pouvez constater dans la ville le fleurissement des massifs, des jardinières qui ravissent nos sens. Merci à toute cette équipe qui se donne mission d'embellir notre quotidien. De même, merci aux particuliers pour leurs initiatives dans ce cadre.



TRAVAUX AU STADE THÉODORE



Des travaux avec démolition sont en cours sur le site du stade Théodore, le mur menaçant a été en partie abattu et les pierres conservées pour un usage ultérieur. Cet espace, dans l'attente d'une réhabilitation totale, sera le lieu d'un parking provisoire.

SÉCURITÉ AUX SORTIES D'ÉCOLES



La Mairie, associée aux enseignants et parents d'élèves a travaillé rapidement sur la sécurité des écoles. Du travail reste encore à faire mais déjà, respectons et faisons respecter les zones aménagées pour la sécurité de nos enfants.

ÇA DÉMÉNAGE CHEZ LES PROFESSIONNELS...

ENTREPRISE CONSTRUCTION ROSIÈRES

Déménagement et s'installe zone du Douaire Saint Aignan à la sortie de notre cité. Dans des locaux neufs et fonctionnels seront dorénavant réalisés les devis et plans des constructions traditionnelles, biomur et terre cuite.
Tél. 03 83 75 08 35.



ZIG ZAG, dépôt vente de vêtements enfants, ados, adultes, vous accueille désormais dans ses nouveaux locaux agrandis du 14 bis rue du M^{al} Leclerc. Des jeux vidéos, des jouets et autres bijoux fantaisies n'attendent que vous du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Tél. 03 83 72 09 57.**



TROMBINOSCOPE MUNICIPAL

MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLÉS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



*Petite enfance
Développement économique*

Madame le Maire
ANNE-MARIE
FARRUDJA



ELISABETH
DERUELLE

*Projets urbains
Aménagement de l'espace*



DANIEL
FREY

*Entretien
Gestion du Patrimoine*



MARIE-LOUISE
HUSSON

*Solidarité
Lien social CCAS*



JACQUES
BOURGUIGNON

*Administration
Générale*



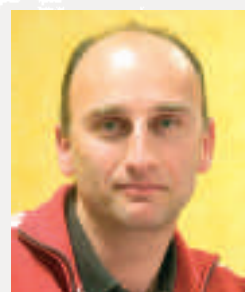
FRANÇOISE
BUZZI

*Cadre de vie
Environnement
Vie scolaire et Périscolaire*



PATRICK
GONTIER

*Animation - Culture
Bibliothèque
École de Musique*



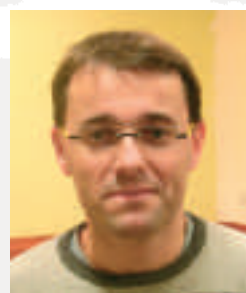
ALAIN
GUILLEMENOT

*Jeunesse - Sports
Développement
de la vie associative*



FRANCINE
ROYER

Personnes âgées et handicapées



JEAN MARC
HENRY

Finances



QU'EST CE QU'UNE O.P.A.H. ?

Vous êtes propriétaire ? occupant ? propriétaire bailleur ? vous envisagez des travaux ? Cette information peut vous intéresser !!!

Qu'est ce qu'une OPAH-RR ?

C'est une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale.

But : encourager la restauration et la réhabilitation du patrimoine immobilier privé sur la Communauté de Commune du Val de Meurthe.

Objectifs :

- développer une offre locative diversifiée pouvant être conventionnée, ses loyers maîtrisés,
- adapter le parc résidentiel aux besoins des ménages (personnes âgées, personnes handicapées),
- lutter contre la vacance et l'insalubrité,
- valoriser le patrimoine bâti par le respect de l'architecture.

Durée : l'OPAH est engagée pour une durée de trois ans.

Périmètre : les communes de la CCVM

Travaux subventionnés :

Vous êtes propriétaire occupant : création d'éléments de confort (WC, salle de bains, chauffage, assainissement,...), travaux de rénovation intérieure (menuiseries, isolations, électricité), et extérieure (toiture,...).

Vous êtes propriétaire bailleur : des travaux d'amélioration intérieure (création de WC intérieur, salle de bains, chauffage, électricité), à la remise en état de l'immeuble (toiture, murs, planchers), isolation thermique jusqu'à la création complète de logements.

Montant des aides financières :

- Entre 30 et 35 % pour le propriétaire occupant.
- Entre 15 et 30 % pour le propriétaire bailleur.

A noter : Aides complémentaires de la Communauté de Commune du Val de Meurthe.

Pour les propriétaires occupants non subventionnés par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour le ravalement de façades, les travaux d'économie d'énergie, les logements locatifs conventionnés.

CONTACT :

Pour en bénéficier, l'URBAM conseils tient des permanences d'informations gratuites à la CCVM, 13, rue des Ecoles à Blainville sur l'eau. Le 9 juillet 2008.

Vous pouvez les contacter sans tarder au 03 29 64 45 14.

D'autres rendez-vous peuvent être envisagés si ces dates et horaires ne vous convenaient pas.

Attention : les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier !

SERVICE JEUNESSE

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Lors de son arrivée les animateurs donneront à votre enfant certains documents administratifs à compléter et à rendre dans les plus brefs délais.

- Une fiche de présentation du fonctionnement du centre de loisirs,
- Une fiche sanitaire,
- Une fiche administrative,
- Les autorisations parentales pour les différentes sorties organisées.

Si vous bénéficiez des aides au temps libre de la Caisse d'Allocations Familiales, (anciens bons vacances) merci de les joindre (ou une photocopie) ; le Service Jeunesse déduira ainsi directement la prestation à laquelle vous avez droit.

✓ TARIF :

Adhésion annuelle au service jeunesse : 3 euros/an.

Le Service Jeunesse de la commune de Blainville-sur-l'Eau a vocation à faciliter l'accès aux loisirs, à la culture et aux animations aux jeunes âgés de 11 à 18 ans et ce notamment grâce à une faible participation financière des familles.

L'accueil est gratuit pour tous les enfants grâce à la prestation de service de 1,65/demi-journée accordée par la CAF pour les ressortissants du régime général. (Cette prestation de service est prise en charge par la commune pour les personnes d'un autre régime).

✓ Ce prix comprend :

L'encadrement des participants par des animateurs diplômés, la mise à disposition de matériel pédagogique et éducatif, le transport des participants pour les différentes activités ainsi que l'assurance des participants.

✓ Ce prix ne comprend pas :

La participation supplémentaire aux activités exceptionnelles suivantes :

Pour les 11-14 ans :

- La sortie **Accrobranche du 16 juillet** (participation supplémentaire demandée : 12 euros).
- La sortie **Paint-ball du 18 juillet** (participation supplémentaire demandée : 20 euros).
- La sortie **Kinball du 22 juillet** (participation supplémentaire demandée : 4 euros).
- La sortie **Draisines du 24 juillet** (participation supplémentaire demandée : 5 euros).
- La sortie **Piscine du 29 juillet** (participation supplémentaire demandée : 3 euros).

Pour les 14-18 ans :

- La sortie **Accrobranche du 16 juillet** (participation supplémentaire demandée : 12 euros).
- La sortie **Paint-ball du 18 juillet** (participation supplémentaire demandée : 20 euros).
- La sortie **Karting du 19 juillet** (participation supplémentaire demandée : 15 euros).
- La sortie **Kayak du 23 juillet** (participation supplémentaire demandée : 6 euros).

Si votre enfant souhaite participer à ces activités, merci de remplir l'autorisation parentale accompagnée de votre règlement.

**Paiement en chèques vacances accepté.
Déduction des tickets jeunes possible.**

**IL RESTE ENCORE DES PLACES POUR LE SÉJOUR À LA PALMYRE,
VENEZ VITE VOUS INSCRIRE !!!**



SERVICE JEUNESSE (SUITE)

LE FONCTIONNEMENT

Pour les 11-14 ans :

- Du mardi au samedi de 14h à 18h au 3615 BD loisirs - Cour Jean Jaurès
- Le mardi et le mercredi de 20h à 22h30 à l'Espace Jeunes de la MFC.

Pour les 1-18 ans :

- Du mardi au samedi de 14h à 18h à l'Espace Jeunes de la MFC
- Le vendredi et le samedi de 20h à 23h à l'Espace Jeunes de la MFC.

Sauf pour les sorties exceptionnelles, voir les horaires ci-contre et autorisations parentales. Les animateurs accueillent votre enfant aux jours et horaires cités ci-dessus, toutefois votre enfant est libre d'y participer à sa guise : les animateurs ne sont pas tenus de garder un enfant qui souhaiterait quitter le lieu d'activité avant la fermeture ou qui s'y rendrait après l'ouverture (sauf dispositions prises par les parents auprès de l'équipe d'animation).

Par conséquent :

- L'équipe d'animation s'octroie le droit de refuser un jeune qui arriverait en cours d'après-midi dès lors que cela poserait des soucis d'organisation des activités en cours.
- L'équipe d'animation s'octroie le droit de prévenir les parents dès lors qu'un jeune souhaiterait quitter le lieu d'activité avant l'heure prévue.

✓ Tarif :

Des sorties exceptionnelles seront organisées sur proposition des jeunes ou de l'équipe d'animation : **une participation supplémentaire sera alors demandée** aux jeunes qui désirent participer à ces activités telles que camping, karting, spéléologie, lazer-max, cinéma...

Ces activités peuvent être financées soit par la participation du jeune aux chantiers éducatifs qui auront lieu en matinée de **8h30 à 12h30** (3 euros par heure de chantier), soit par la famille. Renseignez vous au service jeunesse. L'équipe d'animation transmettra aux parents les dates, lieux et coûts des activités qui seront programmées ainsi que les modalités d'inscription.

Olivier Fréard, responsable du service jeunesse de la commune, se tient à votre disposition pour toute question éventuelle au 03 83 75 50 31.

SERVICE JEUNESSE

1, rue des écoles • 54360 Blainville-sur-l'Eau • 03 83 75 50 31

CA PÉTILLE POUR LES ANCIENS...



C'est par une journée ensoleillée que nous partons à la découverte de Reims où nous sommes attendus pour une visite guidée de la Cathédrale.

Le but de cette journée étant de se retrouver entre amis, c'est avec joie et enthousiasme que nous prenons la direction de Saint Imoges au sud de Reims pour prendre un repas élaboré à la Maison du Vigneron. Ensuite, direction Chameny, village planté au cœur du parc régional de la montagne de Reims où nous empruntons le petit train du vignoble pour admirer le travail et le savoir faire des vignerons champenois. Une visite des caves suivra avec commentaires sur les méthodes d'élaboration du champagne suivie d'une dégustation.

Cette journée ayant passé trop vite, il ne nous a pas été possible d'effectuer la promenade botanique initialement prévue. Le retour s'effectue au son de la musique et des chansons connues de tous.

ANIMATIONS DU 15 JUILLET AU 30 JUILLET 2008

PROGRAMME POUR LES 11-14 ANS :

	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18	Samedi 19	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25	Samedi 26	Mardi 29	Mercredi 30
14h00 17h30	Création de moulins à eau	Accro-branche Pompey	Sortie à la Pépinière	Sortie Paint-ball	Baignade au plan d'eau de Bayon	Activité Kin-Ball	Sortie kayak	Sortie draisines	Sortie Lac de la Madine	Fermeture exceptionnelle (gala africain)	Sortie piscine	Animations libres
17h30 18h00	Forum	Forum	Forum	Forum	Forum	Forum	Forum	Forum			Forum	Forum
20h00 22h30	Jeux extérieurs	Barbecue				Animations libres	Tournoi de poker				Jeux de société	DÉPART SÉJOUR LA PALMYRE

PROGRAMME POUR LES 14-18 ANS :

	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18	Samedi 19	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25	Samedi 26	Mardi 29	Mercredi 30
14h00 17h30	Activité base-ball	Accro-branche Pompey	Activité Basket-ball	Sortie Paint-ball	Sortie karting	Atelier Aéro-modélisme	Sortie kayak	Animations libres	Sortie Lac de la Madine	Fermeture exceptionnelle (gala africain)	Activité football	Animations libres
17h30 18h00	Forum	Forum	Forum	Forum	Forum	Forum	Forum	Forum			Forum	Forum
20h00 23h00		Barbecue		Tournoi de poker	Animations libres						Jeux de société	DÉPART SÉJOUR LA PALMYRE



POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE LA TRANQUILITÉ : L'AFFAIRE DE TOUS.



Qu'est ce qu'un bruit de voisinage ?

C'est un bruit gênant et agressif de la vie quotidienne qui dure longtemps, très fort ou qui se répète fréquemment. La tolérance varie d'une personne à une autre. Même léger. Le bruit perturbe. Il n'y a pas d'accoutumance.

Des aboiements intempestifs de chiens, des travaux de bricolage, un pot d'échappement volontairement pétaradant, une partie de ballons ou de pétanque nocturnes, des conversations qui se prolongent tard dans la nuit... quand le beau temps s'installe, chacun d'entre nous supporte un peu moins de voir son cadre de vie et sa tranquillité perturbés par le bruit. Les plaintes atteignent souvent leur apogée en été.

Avec un peu de savoir vivre, quelques règles de bonne conduite devraient permettre à tous de vivre en bon voisinage.

Jardin et bricolage : tondeuses, débrousailluses... certains de ces engins sont parfois bruyants. Leur utilisation, réglementée par arrêté préfectoral est autorisée : **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h. Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**

Tapage nocturne. Le niveau ambiant du bruit urbain diminuant la nuit, les bruits perturbateurs se trouvent rapidement amplifiés. Pensez à prévenir les voisins lorsque vous organisez une petite fête. Fermez portes et fenêtres, limitez le volume sonore et ne prolongez pas trop les festivités. Le seuil des 22h : une légende. Tout bruit excessif peut être sanctionné.

Aboiements intempestifs : l'aboiement chez un chien est naturel mais il ne doit pas devenir excessif et gênant pour le voisinage. Rencontrez votre voisin pour lui signaler le comportement anormal de son chien, demandez conseil au vétérinaire.

Le saviez-vous ?

Les jeunes enfants sont plus vulnérables au bruit que les adultes. Le bruit a des effets néfastes sur la santé et sur le comportement : fatigue, stress, trouble du sommeil, irritabilité, agressivité,...

La vie communale suppose une tolérance entre les voisins. La première démarche consiste à parler et à informer son voisin de la gêne que celui-ci provoque.

Pour le bruiteur, c'est de prévenir de la gêne qu'il peut occasionner. Ne dit-on pas qu'un bruit annoncé est à moitié pardonné ou accepté !

AVIS DE RECHERCHE



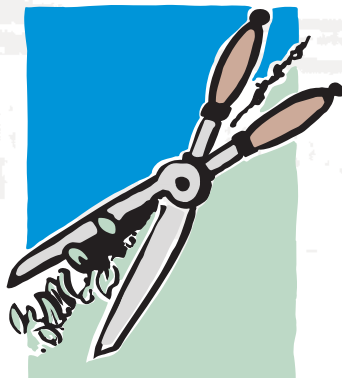
Je suis un doux doudou perdu au milieu de la Mairie. Les secrétaires s'occupent de moi mais j'aimerais retrouver ma maman ou mon papa. S'il te plaît, reviens me chercher.

Doudou.

RESPECTONS- NOUS !

Nous vous rappelons que les haies privées et les arbres doivent être taillés de manière à ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons.

Profitez des beaux jours pour réaliser ces petits travaux pour ne pas avoir à payer une intervention de professionnels.



PERMANENCES

En Mairie - ADIL

Juillet : jeudi 3 de 9h30 à 11h30

Août : pas de permanence

Conciliateur de justice

Juillet : vendredi 11 à partir de 14h

Août : pas de permanence

Prendre rendez-vous en Mairie

Tél. 03 83 75 70 05

C.C.A.S.

Mardi et jeudi de 9h à 12h

et 15h à 18h. Tél. 03 83 75 50 32.

Fermeture du 11 au 28 août 2008.

En cas d'urgence prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie.

Communauté de Communes du Val-de-Meurthe

Tél. 03 83 71 43 62

■ Permanence juridique

organisée par le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF). Juillet : mardi 8.

Août : pas de permanence.

■ Permanence Espace Info Énergie

Juillet : mardi 1^{er}. Août : mardi 5 de 8h30 à 12h. Prendre rendez-vous auprès de l'association Lorraine Energies Renouvelables au 03 83 75 27 73.

■ Permanence O.P.A.H.

(Opération Programmée de l'Habitat)

Mercredi 9 juillet de 10h30 à 12h.

Au 21, rue Saint-Dominique

■ Mission Emploi

lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h. Tél. 03 83 75 71 55.

Le bureau sera ouvert uniquement les matins du 15 juillet au 30 août.

■ Mission Locale Emplois Jeunes

(- 26 ans) : jeudi de 9h30 à 12 h et de 14h à 17h. **Fermée du 15 juillet au 10 août.**

Au 1, rue du Presbytère

■ ADMR

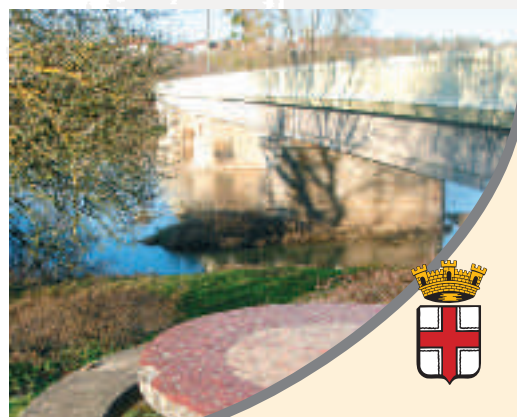
Lundi de 9h à 11h

Mardi de 14h à 15h

Jeudi de 9h à 10h

Vendredi de 14h à 16h

Tél./fax : 03 83 75 97 54



SPORTS

ACBD PÉTANQUE

Une animation pétanque sera organisée par le Comité des Fêtes tous les vendredis de juillet et août à partir de 19h30 Bassin de plein air sur la zone de Loisirs de Damelevières.

M. Marcel LELOUP assurera cette animation intitulée « **Concours vacanciers** ».

Les tournois se dérouleront en doublette à la mêlée.

Ils seront ouverts à tous, enfants, adultes, licenciés ou non. Inscription : 4 €.

Chacun de ces concours sera doté de lots (filets garnis).

Le premier concours vacanciers est prévu le vendredi 4 juillet.

Concours ouvert à tous le 14 juillet à partir de 13 h 30.

ACBD FOOTBALL

Mercredi 6 août - 19 h

Stade du Haut des Places

Reprise des entraînements seniors 1 - seniors 2 - seniors 3 et 18 ans 1

UN BLAINVILLOIS À PÉKIN...

Habitant de Blainville, Eddy RIVA est officiellement sélectionné pour participer aux Jeux Olympiques de Pékin. Du haut de ses 1m85, Monsieur Riva peut contempler le ruban de bitume qui défile sous ses pieds avec sérénité.

Même s'il émerge au club RESDA Epinal, nous le voyons souvent sur le bord de nos routes locales, préparant son corps pour sa spécialité : le 50 km marche athlétique.

Depuis 1995, date d'entrée en équipe de France, il a été sélectionné 18 fois.

Son palmarès n'est pas en reste puisque qu'il aligne : champion de France espoir en 1995 ; champion de France 1999, 2000, 2002 et 2003, vice-champion du monde en 2002, vice champion d'Europe en 2005. premier français à Athènes (Grèce) en 2004.

Nul doute que ses espoirs pour les JO prochains et ses projets futurs doivent être soutenus.



UN PEU D'HISTOIRE... (SUITE)

Bladinis Villa serait donc né vers la fin du IX^e siècle. A l'époque, l'empire édifié et tenu fermement sous son autorité par Charlemagne est affaibli par les luttes fratricides entre ses descendants.

Les invasions (normandes notamment) ensuite, auront raison de son unité et il se morcellera petit à petit. Malgré sa volonté de conserver à l'Empire d'Occident son intégralité, Lothaire I^{er}, fils aîné de Louis le Débonnaire, lui-même fils de Charlemagne, se voit imposer par ses frères le traité de Verdun en 843 ; le partage de l'empire carolingien est entériné et le territoire actuel de la Lorraine lui revient. Son fils, Lothaire II donnera son nom à la Lotharingie, royaume s'étendant entre Meuse et Rhin (en 855).

Disputée entre la France et la Germanie, celle-ci est finalement rattachée à la Germanie en 925, pour ensuite être divisée, en 960, en 2 duchés : la Basse-Lotharingie, réduite au Duché de Brabant et la Haute-Lotharingie, future Lorraine. De ce dernier duché se détachent des principautés parmi lesquelles les Trois-Evêchés (Metz, Toul et Verdun).

Les différents actes officiels de l'époque témoignent que Blainville relevait des évêques de Toul. Le premier de ceux-ci, Saint Mansuy (dérivé du latin mansuetus, doux de caractère), donna d'ailleurs son nom à de nombreuses familles Lorraine. Le village « appartient » ensuite à plusieurs maisons régionales ou religieuses ; des donations sont faites au cours du XII^e, à deux prestigieuses abbayes voisines, dont il ne reste que des vestiges : l'Abbaye de Beaupré et celle de Belchamp.

A suivre...

RECETTE DE CUISINE

*Recette très facile à réaliser,
vite faite et surtout délicieuse*

TARTE MERINGUÉE AUX GROSEILLES



Préparation et cuisson : 1 heure.

Ingrédients :

500 g de pâte brisée, 3 blancs d'œuf,
200 g de sucre, 60 g d'amandes pilées,
500 g de groseilles.

Recette :

Foncer un moule à tarte avec la pâte brisée.
Battre les blancs d'œuf en neige,
les mélanger au sucre puis introduire
les amandes pilées.

Etaler la moitié de cette préparation
sur la pâte.

Faire blanchir les groseilles équeutées
et les étaler sur la tarte.

Cuire à four chaud pendant 20 minutes.
Etaler le reste du mélange blancs d'œuf,
sucre et amandes sur les groseilles
et remettre au four jusqu'à formation
d'une croûte dorée.

Variante : à la place des groseilles, on peut
mettre de la rhubarbe coupée en petit dés
→ Facile, pas cher, bon : tout pour plaire.

Bon appétit !

